

# Précarité, sécurisation du licenciement: Non à la loi MEDEF-CFDT-CGC-CFTC !

Le 11 janvier 2013, les organisations patronales et les syndicats jaunes CFDT, CGC et CFTC ont signé un Accord National Interprofessionnel (ANI) qui représente une attaque sans précédent contre les acquis des luttes ouvrières et l'intérêt des travailleuses et travailleurs.

Au nom de la « sécurisation de l'emploi », cet accord ne sécurise que les licenciement pour le patronat, et généralise la précarité.

Les prétendues avancées de cet accord sont de la poudre aux yeux ! Il aura pour conséquence la précarité comme norme généralisée dans le monde du travail, un immense retour en arrière. Dans ce contexte de crise capitaliste, le patronat fait tout pour renforcer sa position face aux travailleuses et travailleurs. Le gouvernement socialiste a présenté une loi le 2 avril 2013 transcrivant les dispositions de l'accord, démontrant une nouvelle fois que l'État est au service du patronat, quelle que soit la couleur politique des gouvernantEs.

## Construire la mobilisation

Face à cette attaque considérable contre les travailleuses et travailleurs, un rapport de force de haut niveau est nécessaire pour faire plier le patronat et l'État.

Pour construire ce rapport de force, il nous faut créer les conditions d'une lutte interprofessionnelle prolongée, de masse, ancrée dans les entreprises, créer les conditions d'une grève générale.

A ce titre, l'expérience du dernier mouvement des retraites doit être mise à profit : ce dont nous avons besoin, c'est du développement de la grève active, avec blocage de la production, des transports. C'est la multiplication des initiatives populaires, dans les entreprises, les quartiers, les communes, fondées sur le rapport de force et non l'appel illusoire à « l'intervention des éluEs ».

La situation est cependant différente par

rapport au dernier mouvement : les réseaux socialistes, mais aussi les réseaux de gauche clients des socialistes, mettent tout en œuvre pour prévenir toute mobilisation d'ampleur. L'unité syndicale elle aussi est rendue impossible par le positionnement des syndicats jaunes. Si la CGT, FO et SUD s'opposent à cet accord, les perspectives de mobilisation restent pour le moment très timorées, et il est probable que les bureaucraties cherchent à un moment ou à un autre à négocier, sous la pression de fractions politiques clientes du gouvernement, ou pour défendre leurs propres intérêts en préservant leur statut d'interlocuteur du pouvoir.

## Organiser la lutte à la base

Il nous faut donc, tout en participant à développer dans nos syndicats les conditions d'une lutte de masse, créer des liens intersyndicaux, interprofessionnels à la base permettant de faire face en toutes circonstances aux manœuvres bureaucratiques, et développant l'auto-organisation populaire.

A côté de ce travail dans les syndicats et entre syndicalistes et syndiqué-e-s de base, il nous faut développer des espaces d'organisation permettant d'entraîner les non syndiquéEs dans la lutte, et la coordination de l'action entre tous les secteurs des classes populaires.

Nous devons aussi organiser la solidarité de classe afin que l'acte de grève et la perte de salaire qui l'accompagne ne soit pas un frein à la mobilisation, notamment pour les travailleuses et travailleurs les plus précaires d'entre nous. Cette solidarité est multiforme : caisses de grève, soutien logistique apporté par les non-travailleurSEs et les autres,... Des solutions existent donc et d'autres sont à inventer pour qu'un mouvement populaire de grande ampleur s'organise, et pour opposer au patronat et à l'État un rapport de force qui nous soit favorable.

### Retrouvez un point de vue libertaire sur les luttes sociales :

- Emission « Idées noires » sur Radio Canut 102.2 Mhz tous les mercredi 20h-21 h
- Tribune syndicaliste libertaire : <http://tribune-syndicaliste-libertaire.over-blog.com/>

Coordination des Groupes Anarchistes  
de Lyon

c/o La Plume Noire  
8 rue Diderot  
69001 Lyon

Ouverture  
Samedi 15h 19 h

[www.c-g-a.org](http://www.c-g-a.org)

[www.cga.rebellyon.info](http://www.cga.rebellyon.info)  
[groupe-lyon@c-g-a.org](mailto:groupe-lyon@c-g-a.org)  
Tel. 04-78-72-61-30

  
Coordination des  
Groupes  
Anarchistes